



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Deuxième session

Rome, 5 - 7 novembre 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET CALENDRIER

1. Élection du Président et du (ou des) Vice-Président(s)

Conformément à ses statuts, « le Groupe de travail élira son Président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants des Membres du Groupe de travail au début de chaque session. Ces responsables resteront en fonction jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et pourront être rééligibles ».

2. Élection du Rapporteur

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi nommer un *Rapporteur*.

3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Un ordre du jour provisoire est joint en Annexe 1 au présent document, pour examen par le Groupe de travail.

4. Le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

4.1 Mise en oeuvre du Plan d'action mondial: utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

a. *Vers une utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA): renforcer la sélection végétale*

À sa neuvième session, la Commission a souligné l'importance qu'il y a à promouvoir l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, par la caractérisation, l'évaluation du matériel végétal et la sélection végétale. Le document CGRFA/WG-PGR-2/03/2 examine une série de questions liées à la sélection végétale et décrit les mesures concrètes à prendre pour établir les priorités en matière de sélection végétale, puis les mettre en oeuvre. Ces questions sont les suivantes: appui aux activités essentielles de sélection pour les plantes cultivées négligées et les milieux non optimaux; investissements dans des activités d'élargissement de la base; promotion de la participation des agriculteurs et des parties prenantes aux activités de sélection végétale; mesures possibles pour combler l'écart entre la sélection végétale classique et les biotechnologies appliquées; mesures à prendre pour faciliter le renforcement des capacités, le transfert de technologies et les partenariats entre les secteurs public et privé; mesures à prendre pour aider les programmes nationaux de sélection végétale à identifier les domaines d'allocation stratégique de ressources et à renforcer les partenariats pour la sélection végétale. Le Groupe de travail est invité à faire part de ses vues concernant les conduites à tenir pour renforcer l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à proposer des priorités pour l'étude, par la FAO, de la capacité de sélection végétale et à encourager les pays à participer à l'étude. Il est également invité à envisager une consultation avec les parties prenantes/partenaires pour enrichir encore le document qui doit être examiné par la Commission à sa prochaine session.

b. *Renforcement des systèmes semenciers*

À sa neuvième session, la Commission a décidé que le Groupe de travail sur les ressources phylogénétiques examinerait, à sa deuxième session, des questions liées à l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par le renforcement de la conservation du matériel végétal, la sélection végétale et les systèmes de production semencière. Dans le cadre des préparatifs concernant cette réunion, la FAO a organisé trois ateliers techniques sur les politiques semencières, les secours d'urgence sous forme de semences et sur les semences de qualité déclarée. Le document CGRFA/WG-PGR-2/03/3 présente un rapport succinct de cette vaste consultation qui doit permettre de renforcer les systèmes semenciers en vue d'atteindre les objectifs du Plan d'action mondial et du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ce document s'appuie sur les conclusions et recommandations des quatre ateliers et sur les examens des systèmes semenciers, sur les activités passées et prévues de la FAO dans le domaine des semences, sur les questions de politique et les recommandations à l'intention de la FAO et des parties prenantes. Le Groupe de travail est invité à faire part de ses vues et observations sur un certain nombre de questions présentées dans les recommandations des ateliers exposées dans ce document.

4.2 *Rapport intérimaire sur le suivi de la mise en oeuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

La Commission a demandé à la FAO de jouer un rôle dynamique et novateur en facilitant et en suivant la mise en oeuvre du Plan d'action mondial. À sa neuvième session, la Commission « a insisté pour que l'application du Plan fasse l'objet d'un suivi impulsé par les pays et souple, qui puisse être adapté à des conditions et à des priorités nationales et régionales différentes et changeantes, tout en garantissant le niveau approprié de normalisation ». La FAO, en collaboration avec l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), a élaboré un ensemble d'outils pour favoriser la mise en place et le fonctionnement des mécanismes nationaux d'échange d'informations pour la mise en oeuvre du Plan d'action mondial. Le document CGRFA/WG-PGR-2/03/4 décrit les principaux éléments de ces mécanismes nationaux et fait le point de la mise en oeuvre des activités de suivi et des activités pilotes de mise à l'épreuve. Le Groupe de travail est invité à donner des orientations sur l'application actuelle de la nouvelle approche de suivi aux pays, sur l'intégration des activités de suivi dans la préparation du deuxième

rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et sur la mobilisation des fonds extrabudgétaires nécessaires.

4.3 Mécanisme de facilitation de la mise en oeuvre du Plan d'action mondial

La poursuite des efforts visant à promouvoir la mise en oeuvre du Plan d'action mondial, grâce à la mise au point d'un mécanisme de facilitation, a été examinée par la Commission à sa neuvième session. La Commission a recommandé « que la mise en place du mécanisme de facilitation se fasse sous l'égide de la Commission et de son Groupe de travail sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ». Le document CGRFA/WG-PGR-2/03/5, préparé par la FAO et par l'IPGRI, fait le point des activités de suivi entreprises pour développer encore la mise en place du Mécanisme de facilitation. Une réunion des parties prenantes a été organisée à cet égard, et le rapport de cette réunion est présenté sous la cote GCRFA/WG-PGR-2/03/5/Annex. Le Groupe de travail est invité à donner d'autres avis sur la mise en place et le fonctionnement du mécanisme de facilitation, et notamment sur la mobilisation d'un appui et de ressources en vue de renforcer la mise en oeuvre du Plan d'action mondial.

5. Rapport intérimaire sur certains éléments du Système mondial FAO de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Le Système mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture se compose des éléments suivants: accords mondiaux, coopération, information et action pour la conservation des ressources phylogénétiques et leur utilisation durable. La Commission est convenue que le Groupe de travail devrait donner des orientations supplémentaires sur la préparation du deuxième rapport sur *l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*; sur la mise en place de réseaux de ressources phylogénétiques et l'évaluation de leur efficacité; sur l'éventuelle nécessité de mettre à jour des éléments du *Code de conduite pour la collecte et le transfert de matériel phylogénétique*, qui sont trois éléments du Système mondial. Le document CGRFA/WG-PGR-2/03/6 fait état des progrès réalisés dans le suivi de ces trois éléments. Le processus de préparation du deuxième rapport sur *l'État des ressources phylogénétiques dans le monde* est décrit et le Groupe de travail est invité à donner des orientations concernant le processus préparatoire, son calendrier, ses priorités en matière de domaines thématiques et l'obtention des ressources nécessaires. En ce qui concerne les réseaux, le document décrit un processus qui a été lancé pour renforcer la synergie entre les réseaux, et les aider à évaluer et améliorer leur propre efficacité et leur efficience. La Commission a également demandé aux États membres de fournir des informations et des propositions au sujet de la mise en oeuvre du *Code* et de la pertinence actuelle de chacun de ses éléments. Les réponses reçues ont été résumées et le Groupe de travail est invité à examiner l'éventuelle nécessité et les mécanismes requis de la mise à jour des éléments du *Code*.

6. Autres questions

- Rapport intérimaire sur le Fonds mondial pour la diversité des cultures

Le document d'information CGRFA/WG-PGR-2/03/Inf.1 fournit un bref aperçu du Fonds mondial pour la diversité des cultures, récemment créé, qui fait partie de la stratégie de financement du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il donne des informations sur les résultats d'une réunion du Groupe international d'experts éminents du Fonds.

7. Adoption du rapport du Groupe de travail

ANNEXE 1

CALENDRIER PROVISOIRE

| Date et lieu | Point de l'ordre du jour | Titre | Documents de travail |
|-------------------------------------|--------------------------|--|--|
| Mercredi 5 novembre 2003 | | | |
| 10 heures – 10 h 15 | 1. | Remarques liminaires de la Sous-Directrice générale chargée du Département de l'agriculture | |
| | 2. | Élection du Président et du (ou des) Vice-Président(s) et nomination du Rapporteur | |
| 10 h 15 - 11 heures | 3. | Adoption de l'ordre du jour et du calendrier | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/1/Rev.1 CGRFA/WG-PGR-2/ 03/1/Add.1 |
| 11 heures – 13 heures | 5. | Rapport intérimaire sur certains éléments du Système mondial FAO de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/6 |
| 14 h 30 - 16 heures | 4.2 | Rapport intérimaire sur le suivi de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/4 |
| 16 heures – 17 h 30 | 4.3 | Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/5 CGRFA/WG-PGR-2/ 03/5 Annex. |

**Judi
6 novembre 2003**

| | | | |
|---------------------|-------|---|-----------------------------|
| 9 h 30 – 12 h 30 | 4.1b | Renforcer les systèmes semenciers | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/3 |
| 14 h 30 - 17 heures | 4.1 a | Vers une utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA): renforcer la sélection végétale | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/2 |
| 17 heures – 17 h 30 | 6. | Autres questions - Rapport intérimaire sur le Fonds mondial pour la diversité des cultures | CGRFA/WG-PGR-2/ 03/Inf.1 |

**Vendredi
7 novembre 2003**

| | | | |
|-------------------|----|---|--|
| 9 h 30 – 12 h 30 | | Préparation du rapport du Groupe de travail | |
| 14 h 30 – 17 h 30 | 7. | Adoption du rapport du Groupe de travail | |